

## **Délégations du Comité international**

### **Réunion de membres neutres des Commissions médicales mixtes**

Dans le cadre des études qu'il a entreprises pour préparer la revision des Conventions humanitaires, le Comité international de la Croix-Rouge a réuni à Genève, les 27 et 28 septembre 1945, les médecins neutres se trouvant actuellement en Suisse qui, au cours de la guerre, furent membres des Commissions médicales mixtes. Constituées en vertu des articles 68 et suivants de la Convention de 1929 relative au traitement des prisonniers de guerre, ces Commissions eurent, on le sait, pour tâche d'examiner les prisonniers grands blessés et grands malades, dans les divers pays belligérants, et de statuer sur leur rapatriement éventuel.

Cette réunion, de caractère préliminaire et consultatif, groupa quatorze membres neutres et les représentants des Autorités suisses compétentes. Elle permit à ces experts d'échanger utilement leurs vues et d'exprimer leurs suggestions sur la revision des dispositions de la Convention de 1929 qui ont trait au rapatriement et à l'hospitalisation en pays neutres des prisonniers de guerre et particulièrement de celles qui régissent le fonctionnement des Commissions médicales mixtes. Le rapport sur les travaux de cette réunion, établi par le Comité international, paraîtra sous peu dans la Revue internationale de la Croix-Rouge.

---

## **LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET LA GUERRE**

---

### **Délégations du Comité international dans les cinq continents**

#### **RAPPORTS TÉLÉGRAPHIQUES SUR DES VISITES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE ET D'INTERNÉS CIVILS**

Au cours de ces dernières semaines, le Comité international a reçu de ses délégués les renseignements télégraphiques résumés ci-après :

## Délégations du Comité international

*Délégation en Hongrie.* — Le 9 octobre, M. Hans Weyermann a visité un camp d'internement à Budapest, qui lui a fait une impression générale favorable ; de prochaines inspections sont envisagées.

*Délégation en Tchécoslovaquie.* — Le 13 octobre, M. Walter Menzel, accompagné du chef des hôpitaux de Liberec, a visité des hôpitaux tchécoslovaques et allemands. Le 16 octobre, quatre camps situés aux environs de Prague ont également été visités par M. Menzel, accompagné des représentants des ministères de l'Intérieur, de la Santé publique et de la Croix-Rouge tchécoslovaque, ainsi que, les 18 et 19, quatre camps et deux hôpitaux de la région de Carlsbad-Marienbad.

Au cours de ces visites, M. Menzel eut un long entretien avec le général américain, commandant la 80<sup>e</sup> division, stationnée à Marienbad.

*Délégation au Congo belge.* — M. Jean Hirt s'est rendu le 22 octobre au camp d'internement de Ngule, puis à Elisabethville, où il a pu régler diverses questions avec les Autorités ; il est ensuite retourné à Ngule apporter aux internés les réponses qu'il avait obtenues.

L'effectif du camp est demeuré le même, ainsi que l'état des logements, lesquels auraient toutefois besoin de certaines réparations avant la saison des pluies ; le ravitaillement, la nourriture et l'état de santé sont toujours entièrement satisfaisants ; mais pour ce qui est de la correspondance, si elle se régularise de plus en plus avec l'Italie, elle est quasi nulle avec l'Allemagne.

*Délégation aux Indes britanniques.* — Du 20 au 29 août, le Dr Otto Wenger s'est rendu dans le Groupe de prisonniers de guerre n<sup>o</sup> 2 de Bhopal, ainsi que dans l'hôpital du Groupe. L'effectif total est de 758 officiers et 8112 sous-officiers et soldats, dont l'unique requête est d'être rapatriés le plus tôt possible ; en effet, le nombre de prisonniers atteints de dépression ou de symptômes de neurasthénie est plus important que jamais et le problème se pose avec acuité.

Du 16 au 23 septembre, le Dr Wenger a visité, en compagnie d'un secrétaire de la délégation, le Groupe de prisonniers de

## Délégations du Comité international

guerre n° 5, ainsi que l'hôpital du Groupe. L'effectif s'élève à 8359 officiers, y compris 127 membres du personnel protégé (29 officiers membres du personnel protégé et préposés aux travaux d'administration ont été rapatriés le 24 septembre).

Quelques difficultés se présentent dans l'approvisionnement en pommes de terre, légumes frais et cigarettes, mais des améliorations sont envisagées. Environ 800 prisonniers de guerre furent interviewés et la plupart d'entre eux réclamèrent des nouvelles de leur famille, car depuis le mois de mai, le service postal a été fort défectueux ; toutefois, durant le mois d'octobre, 8000 lettres arrivèrent aux Indes, dont 6000 environ, venant d'Italie du Nord, étaient destinées aux prisonniers de guerre du Groupe n° 5.

L'hôpital abrite actuellement 386 malades, et l'on en compte 556 qui ont été rapatriés depuis le mois de janvier.

L'impression générale du Dr Wenger, à la suite de la visite du Groupe n° 5 et de cet hôpital, a été satisfaisante.

*Délégation aux Etats-Unis.* — M. André Roth est rentré à Washington après avoir visité les camps situés aux Antilles. Les seuls internés de Cuba sont 354 Japonais, dont la libération est prochaine ; leurs conditions de vie se sont d'ailleurs beaucoup améliorées depuis quatre mois. M. Roth s'est entendu avec le Gouvernement au sujet des modalités de libération de ces internés, car la plupart d'entre eux sont dénués de tout et ont des familles dans le besoin. Le délégué du Comité international a fait parvenir à l'homme de confiance japonais de Cuba, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge cubaine, 300 dollars pour des reconstituants et 670 dollars pour des vêtements.

Deux camps se trouvent encore à la Jamaïque : l'un contient 705 Allemands et l'autre, 47 Italiens collaborateurs. Aucune plainte ne fut formulée.

Les personnes internées à Haïti ont été transférées aux Etats-Unis, d'où certaines sont déjà parties pour l'Allemagne ; d'autres ont leur famille à Haïti et désireraient la rejoindre. M. Roth s'entretiendra à ce sujet avec la délégation du Comité international à Washington.

## Délégations du Comité international

*Délégation en Nouvelle-Zélande.* — Par un télégramme arrivé le 22 octobre, M. Léon Bossard a fait savoir au Comité international que le camp de Somes Island avait été dissous et tous les internés libérés en Nouvelle-Zélande.

### EXTRAITS DE RAPPORTS SUR DES VISITES DE CAMPS DE PRISONNIERS DE GUERRE ET D'INTERNÉS CIVILS<sup>1</sup>

#### *Allemagne (zone d'occupation française)*

*Visite d'un camp de prisonniers de guerre, faite par M. J. de Reynier.  
Camp de Tuttlingen (Allemands)*

21 octobre 1945

Le camp de Tuttlingen est situé à environ 60 kilomètres au nord-ouest de Constance. Des barbelés simples, sans mines ni courant électrique, entourent le camp, dénommé « Cage n° 2 », contigu à la gare de Tuttlingen et délimitant un espace d'environ vingt hectares.

Le climat de Tuttlingen est malheureusement très humide et le Danube amène beaucoup de brouillard dans la ville. Une voie ferrée à trafic régulier relie Bregenz à Strasbourg en passant par Tuttlingen, avec embranchement à circulation normale sur Berlin. Il est donc possible de communiquer par voie ferrée de Tuttlingen en Autriche jusqu'en Italie, en Allemagne jusqu'à Berlin, et par Strasbourg avec toute la France et la zone Nord d'occupation (Sarre, etc.).

Ce camp est en principe le centre de démobilisation de tous les prisonniers de guerre allemands domiciliés en zone d'occupation française en Allemagne, quelle qu'ait été la Puissance détentrice ou le pays dans lequel ils étaient retenus, soit la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Italie, l'Autriche, etc. C'est donc un lieu de transit où les hommes entrent en qualité de prisonniers de guerre allemands et qu'ils quittent dans les délais les plus courts comme civils.

Les opérations de démobilisation consistent à établir un ordre nominatif de libération, timbré et signé, qui permettra au prisonnier de guerre de quitter le camp. Les prisonniers allemands groupés dans ce camp appartiennent à deux catégories bien distinctes : les uns demeurent au camp de façon permanente et sont affectés, en tant que travailleurs, à des travaux intérieurs de construction, alors que les autres sont des « D.U. » (« Dienstuntauglich », c'est-à-dire inaptes au service) pour raisons de santé et sont soumis, sitôt arrivés, aux opérations de démobilisation.

---

<sup>1</sup> *Hors-texte.*